



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 16/12/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 8 - Subvention exceptionnelle Amicale du personnel communal

Présents :

Monsieur DEZALOS **Maire**

Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Monsieur LAFUENTE, Madame JOURNE-LHERISSON, Monsieur GERAUD, Monsieur LUNARDI, Madame MANDEIX **Adjoint**

Madame ACCARY, Monsieur JOSEPH **Délégués**

Madame LASSORT, Madame FORNASARI, Madame LABADIE, Madame LUGUET, Madame FAVARD, Madame TRUILHE, Madame PERTHUIS, Monsieur DEL-FIORENTINO, Monsieur SMYRACHA, Monsieur ROUX, Monsieur JACQUIN, Madame RAMOND **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur ORDRONNEAU (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX), Madame FOURNIER (donne pouvoir à Madame LEBEAU), Madame BONFANTI (donne pouvoir à Madame RAMOND)

Monsieur KHERCHACHE (absent excusé), Monsieur BOUDON (absent excusé), Monsieur OURABAH (absent excusé), Madame ROBIN (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de procurations :	03

Rapporteur : **Monsieur Julien DEL-FIORENTINO**

I - Exposés des motifs

Monsieur le Maire est destinataire d'une demande de subvention exceptionnelle de 350 € formulée par l'association du personnel de la Ville de Boé pour participer au financement d'un projet de déplacement au festival des lumières de Gaillac.

Considérant le niveau de la subvention versée à l'association au titre de ses dépenses de fonctionnement, 200 euros annuels,

Considérant la volonté de la municipalité d'encourager les initiatives de cette association,

Je vous propose chers collègues de bien vouloir accorder une subvention de 200 euros à l'association du personnel pour lui permettre de mener à bien son projet prévu en janvier 2020.

II - Considérants et références juridiques

Vu l'avis du bureau municipal,

Vu le budget primitif 2019,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

Ne participe(nt) pas au vote : Monsieur DEZALOS Christian, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Monsieur LAFUENTE Jean-michel, Madame JOURNE-LHERISSON Michèle, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Madame ACCARY Annie, Madame LASSORT Colette, Madame FORNASARI Monique, Madame LABADIE Annie, Madame FAVARD Odile, Madame TRUILHE Aline

ACCORDER une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'association du personnel de la Ville de Boé.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Françoise LEBEAU

SIGNE

M. Christian Dézalos